

Les cahiers d'histoire de la métallurgie



numéro 69 & 70 | décembre 2020



L'histoire au fil des cartes

Une carte d'adhérent, 1936 © DR | coll. IHS CGT Métaux



Avec le Vietnam p. 10

L'histoire d'une campagne de solidarité pour le peuple vietnamien au début des années 70.



Un concours p. 27

En 1954, les USTM du Nord et de la Seine s'affrontent dans un concours de syndicalisation.



Maurice Cling p. 33

Survivant de la déportation, Maurice Cling nous a quittés.

SOMMAIRE :

Décembre 2020 | n° 69 & 70

À LIRE, À VOIR

Le bloc-notes p. 35

Sortir de la guerre p. 36

ARCHIVES

Un concours p. 27

HISTOIRE

Vietnam 1972 p. 10

L'histoire au fil des cartes p. 14

ACTUALITÉS

Édito p. 3

C. Rol-Tanguy p. 4

Châteaubriant p. 6

Congrès Ufict p. 7

Métal au cœur p. 8

DÉCÈS

M. Cling p. 33

D. Jupille

S. Mazières p. 34

A. Parent

ADHÉSION IHS 2021

Organisation de + de 50 adhérents : **82 €**

Organisation de - de 50 adhérents : **22 €**

Individuelle : **22 €**

Règlement à l'ordre de : **IHS CGT métallurgie** •

Possibilité de préinscription pour une demande de prélèvement avec un relevé d'identité bancaire IBAN

Nom & prénom :

Organisation :

Adresse :

Tél. :

Mobile :

Mail : @

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT MÉTALLURGIE
94, rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris

Cahier d'histoire de la métallurgie n° 69 & 70

réalisé par l'IHS CGT métallurgie

01 53 36 86 38 ♦ ihs.gas@free.fr

<https://ftm-cgt.fr/histoire-sociale-de-la-metallurgie-ihs/>

Rédaction : Emeric Tellier ♦ Claude Ven ♦ Maquette : Rudy Jean-François

impression FTM CGT ♦ ISSN 2494-1050





L'Histoire se fera-t-elle à notre insu ?

On tente de réagir, analyser, mobiliser, mais l'attentisme, la fatigue, le désespoir parfois, nous engluent. Le temps nous file entre les doigts. Confinements et couvre-feux rythment notre horizon. Pourtant c'est de notre époque que se nourrit demain.

Hors de contrôle, l'épidémie contraint le pouvoir à la fuite en avant. La France navigue à vue.

Les mesures tombent sans consultation, issues de cerveaux aussi secs que de vieilles noix. Gestionnaires compétents, efficaces, mais incapables d'initiatives dans une situation de crise.

Dans la liste de ce qui est dit essentiel se dessine un choix de société. On ferme les librairies et les petits commerces mais on autorise les pressings ? Cadres, hauts fonctionnaires et politiques resteront présentables.

Que dire de l'ouverture des lieux de culte en maintenant fermés les lieux de culture, théâtre, cinémas et musées ?

L'Ancien Régime et son aristocratie s'est effondrée sous le poids de ses certitudes et de son arrogance. Aujourd'hui l'aristocratie issue des grandes écoles, sautillant joyeusement de l'administration au secteur privé, fait la démonstration de sa vacuité.

Que demande-t-on à un gouvernement ? Assurer la protection, le bien-être des citoyens, anticiper. L'élite de l'instruction républicaine, elle, réponds aux exigences du grand capital. Tôt ou tard, tout devra rentrer dans l'ordre. L'ordre, le mot est lâché. Macron l'a même proclamé : la France tient par ses forces de l'ordre. Terrible aveu.

Lorsque les réalités du monde échappent au pouvoir, lorsqu'il ne tient plus que par son autoritarisme, vient le moment où le voile se déchire, non pas pour le peuple mais pour les dirigeants. À l'image d'un Ceausescu sidéré que la foule venue l'acclamer se mette soudain à le huer. Le roi était nu et lui seul l'ignorait.

Parallèle évident quand la parole du souverain devient sacrée. Macron autorise trente fidèles dans les lieux de culte au lieu d'une jauge de 30 %. La cour se refuse à le contredire. C'est le Conseil d'État qui réintroduit logique et cohérence dans les dictats de l'exécutif.

Avec la 5^e République, De Gaulle s'était taillé un costume sur mesure de chef de l'État. À défaut de carrure suffisante, de pitoyables flatteurs on fait le choix du parallèle avec Giscard, souverain moderne, visionnaire et proche de ce peuple qui l'a si mal récompensé. On ne tire pas sur une ambulance, mais c'est dans un corbillard qu'ils ont hissé leur idole.

Manu I^{er} a fait son choix depuis longtemps. Versailles est l'image de sa France. Là où la République a trouvé refuge lorsqu'elle s'est sentie menacée. Quand ? En 1871 quand le peuple a proclamé la Commune. C'est à cette République de Thiers, des sabreurs de la semaine sanglante qu'il a fait le choix de rendre hommage. Multipliant les commémorations il garde l'espoir que les personnalités qu'il encense redonnent un peu d'éclat à son action.

Faisons un sort à cette baudruche.

François Mauriac avait ses mots pour une référence littéraire, réactionnaire et suffisante, Chateaubriand : « Nulle vraie grandeur, à mon sens, dans cette attitude, mais le sentiment du néant véritable d'une grandeur fausse. Cette contradiction éclate dans le style même, dont l'enflure exprime avec magnificence tout l'artifice et tout le faux de ce destin ».

Ce même Mauriac qui évoquant Versailles écrivait : « Mais pour certains hommes, ce décor sublime dissimule mal le drame humain et il arrête leur pensée, il la suspend sur cet abîme : l'inimaginable patience des pauvres ». ●



Hommage fédéral à Cécile Rol-Tanguy



Intermède musical durant l'hommage © Roger Gauvrit

Cécile Rol-Tanguy, âgée de 101 ans, nous a quittés le 8 mai dernier en pleine période confinement. Cécile, très fatiguée, était hospitalisée depuis plusieurs mois. À la veille de rentrer chez elle entourée de sa famille, elle avait été diagnostiquée atteinte de la Covid-19. Contrainte de rester à l'hôpital, sans pouvoir communiquer avec ses proches, elle était parvenue à se remettre de ce terrible virus, mais l'épuisement a eu raison de cette femme si forte, déterminée et toujours attentive aux autres.

Les contraintes sanitaires ne nous ont pas permis de l'accompagner à sa dernière demeure. Toutefois, les camarades de Blois et de ses environs ont réussi à faire une haie

d'honneur au passage du convoi funéraire. Cécile repose désormais au côté d'Henri, à quelques pas de sa maison de Monteaux sur les bords de Loire.

Elle était et restera pour nous une métallo dont nous sommes fiers. Entrée au syndicat des métaux parisiens en novembre 1937, elle y rencontrera un nouveau permanent, Henri Tanguy, le futur colonel Rol qui organisera l'insurrection parisienne contre l'occupant nazi. Cécile, madame Tanguy depuis son mariage en 1939, sera sa secrétaire et son agent de liaison durant toute l'occupation. Figure marquante de la Résistance, elle n'aura de cesse de rappeler l'engagement et le martyr de ces femmes qui furent ses compagnes de combat et qui reçurent si peu



Claude Ven, Président de l'IHS métaux © Roger Gauvrit

de reconnaissance à la Libération. C'est pour ces dernières qu'elle acceptera les honneurs de la nation, qui l'élèvera à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Il était impensable que nous ne lui rendions pas l'hommage qu'elle méritait, tant par la reconnaissance que par l'affection que nous lui portions. Ce fut chose faite le 8 octobre dans le patio de la CGT. Malgré la situation sanitaire difficile, plus d'une centaine de personnes ont tenu à être présents et sa famille nous a fait l'honneur et le plaisir de leur présence. Hélène, sa fille aînée, est intervenue au nom de tous les siens, ainsi que le secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie, Frédéric Sanchez, en présence du secrétaire

général de la CGT, Philippe Martinez, très attaché à Cécile. Plus qu'une cérémonie, ce fut un moment d'échange et de rassemblement convivial. Un apéritif dinatoire, offert par l'UFM, a permis de clôturer cette initiative dans une ambiance chaleureuse.

Nous espérons avoir l'occasion dans les prochains mois de nous rendre à Monteaux adresser un dernier salut à Cécile et Henri qui ont tous deux écrit une si belle page de l'histoire des métallos. ●



d'info sur :

<https://ftm-cgt.fr/cecile-rol-tanguy-nous-a-quittes/>



Commémorations de Châteaubriant



Durant l'évocation historique © Roger Gauvrit

Comme chaque année, notre Institut d'histoire sociale était présent aux commémorations des fusillades de Châteaubriant. Plusieurs camarades avaient fait le déplacement et se fut l'occasion de nous recueillir et de saluer la mémoire de nos anciens, notamment les métallos victimes de la barbarie nazie et de l'acharnement haineux des sbires au service du gouvernement de Vichy.

Cette année, compte tenu de la situation sanitaire, nombre de camarades étaient confinés dans leurs régions respectives. Les cars, affrétés chaque année de la région parisienne, ont pour beaucoup manqué à l'appel. Malgré tout, une nouvelle fois, plusieurs centaines de personnes ont honoré de leur présence ce moment si émouvant et symbolique.

Les fleurs, toujours nombreuses, n'ont pas manqué, adressées à distance par tous ceux qui se sont vus empêchés d'être présents.

Accompagnés de Michèle Gautier et de Maryse Veny, la petite fille de Jean-Pierre Timbaud, nous avons tous une pensée émue et douloureuse pour celles et ceux qui nous ont quittés ces dernières années : Jacqueline Timbaud, Liliane Croizat et Cécile Rol-Tanguy, à qui nous adressions l'an dernier encore une carte collectivement rédigée de Châteaubriant, pour lui rappeler que nous pensions à elle dans ces moments de souvenirs.

Mais l'enjeu pour les mois qui viennent est de réussir les commémorations de l'an prochain. En effet, nous en serons au 80e anniversaire. Quelques soient les conditions sanitaires, nous devons à nos martyrs et aux générations future de réussir à donner toute sa visibilité et son importance à l'initiative de l'année prochaine.

Pour ce qui est de notre Institut d'histoire sociale, nous avons proposé que le débat du prochain repas des anciens, s'il peut se tenir dans de bonnes conditions, portera



sur ce mois d'octobre 1941 qui vit l'horreur absolue s'abattre sur nos camarades. Cette première étape nous permettra de mettre en avant l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé et d'entamer la mobilisation, seule clef du succès des commémorations d'octobre 2021.

D'ici là toute opportunité pour rappeler l'engagement et le calvaire de nos camarades doit être mise à profit. ●



Philippe Martinez © Roger Gauvrit

Au XIII^e congrès de l'UFICT métallurgie

Initialement prévu à la fin du mois de mars 2020 à la Napoule, le congrès de l'UFICT s'est finalement tenu du 12 au 15 octobre au centre Touristra de La Palmyre.

Rassemblant une centaine de délégués dans des conditions sanitaires renforcées, le congrès s'est déroulé dans une bonne ambiance, à la fois studieuse et chaleureuse. La direction de l'UFICT avait sollicité l'IHS afin de s'intégrer concrètement dans sa préparation. Pour cela Emeric Tellier et Rudy Jean-François avaient élaboré une brochure sur l'histoire de cet outil spécifique en direction des ingénieurs, cadres et techniciens qui restera un document de référence et une affiche rassemblant les noms de tous les camarades ayant été membres du comité exécutif. Ces deux volets s'inscrivent dans l'approche du 50^{ème} anniversaire de l'UFICT, dont la création fut décidée par la Fédération des travailleurs de la métallurgie à son congrès en 1971.

Diffusés à chaque congressiste, ces élé-

ments se sont accompagnés de l'invitation à intervenir durant les travaux. Cette expression, réalisée par le président, Claude Ven, a été particulièrement appréciée. Cela a donné l'occasion d'échanges notamment sur le stand que tenait l'IHS. Celui-ci était animé par Louis Dronval, ancien dirigeant de l'UFICT, membre de notre conseil d'administration qui réalise un gros travail pour notre institut dans son département de Loire-Atlantique et au-delà. Louis a vendu quelques ouvrages et nous le remercions de sa présence et de sa disponibilité après avoir assuré l'hommage aux disparus à l'ouverture du congrès.

Nous espérons que cet investissement de notre IHS a permis de rendre nos travaux plus visibles et attractifs et incitera nos camarades ingénieurs, cadres et techniciens à nous rejoindre pour enrichir la connaissance de cet outil spécifique de notre fédération. Longue vie à l'UFICT et salut fraternel à sa nouvelle direction. ●



Un livre sur l'histoire de la FTM-CGT

Emeric Tellier, archiviste de la fédération et membre de l'Institut CGT d'histoire sociale de la métallurgie (IHS) nous propose de découvrir *Le Métal au cœur*, un livre à paraître sur l'histoire de notre organisation syndicale, de ses combats et de ses luttes.

Pourquoi un tel projet ?

Voilà plusieurs années que l'on constate des récupérations grossières de l'histoire, comme « Ambroise Croizat était contre les régimes spéciaux [de retraite] » ou bien « Jean Jaurès aurait voté Front national ». Dans le même temps, bon nombre de nos adhérents connaissent peu ou mal l'histoire du syndicalisme, ce qui est une vraie faiblesse en ces temps de remises en cause de nos libertés et de nos droits, individuels comme collectifs. C'est pour aider à surmonter cette situation que l'IHS a proposé il y a un an à la direction fédérale de réaliser un ouvrage abordant les grandes étapes de l'histoire de la Fédération CGT des Travailleurs de la métallurgie, de ses origines à nos jours.

Quelle forme prend ce livre ?

Après une journée de boulot ou pendant son week-end, on n'a pas forcément envie de se plonger dans un livre d'histoire. C'est pourquoi l'écriture se veut accessible à toutes et tous, même sans connaissances particulières. L'ouvrage est découpé en neuf chapitres chronologiques avec, à chaque fois, des focus sur une lutte emblématique et des encarts spécifiques consacrés à des questions d'organisation. Enfin, nous comptons sur les quelques quatre-vingts reproductions de photographies, d'affiches et de matériel syndical pour rendre la lecture agréable.

En balayant plus d'un siècle d'histoire, que pouvons-nous retenir ?

Qu'aucune période n'a été simple ! Si les années sombres de l'Occupation nazie et de la collaboration du régime de Vichy ont été terribles, la répression patronale et gouvernementale a été une constante de l'histoire syndicale. Brimades, licenciements, violences physiques lors des grèves et des manifestations, condamnations pénales, ce que nous vivons actuellement fait écho avec le passé.

Malgré cela, on peut affirmer, après s'être plongé dans cette histoire, que notre pays aurait un visage bien différent si notre syndicalisme n'avait pas existé, si des femmes et des hommes n'avaient pas refusé de courber l'échine. Par leurs luttes, ils ont affirmé leur dignité et gagné les droits individuels et collectifs dont nous bénéficions encore aujourd'hui.

Ce qui est apparaît clairement, c'est que notre organisation n'aurait pu vivre sans l'engagement de celles et ceux qui l'ont fait vivre, de la section syndicale aux unions internationales. En permettant aux salariés de ne plus subir leur condition, d'influer sur leur devenir, le syndicalisme a été et reste un outil puissant d'émancipation et de confiance. Cette dimension doit être réaffirmée, en particulier aujourd'hui auprès des salariés confrontés à un travail qui perd de son sens, sous la pression de la course aux profits.



En quoi ce livre peut aider dans l'activité syndicale quotidienne ?

Le passé constitue un formidable réservoir d'expériences et d'inspirations pour aujourd'hui. Non pas pour soupirer sur « les temps bénis » ou sur le « c'était mieux avant », mais bien pour enrichir ses propres réflexions, pour mieux saisir l'importance des conquêtes arrachées et les méthodes mises en œuvre pour y parvenir. Défendre la revendication d'une convention collective nationale pour l'ensemble des métallurgistes, sans connaître les réflexions et luttes menées par la fédération et ses organisations depuis les années 1930,

c'est à coup sûr se priver d'arguments pour convaincre les salariés de son bien-fondé. Pour tous les aspects de l'activité syndicale, l'histoire est une alliée précieuse.

Pour se le procurer, comment cela se passe ?

La sortie officielle est prévue durant la première quinzaine du mois de janvier 2021, au prix de 19,90 euros. L'ouvrage sera disponible auprès de l'Institut CGT d'histoire sociale de la métallurgie (94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris | ih.s.gas@free.fr | 01 53 36 86 38). ●



Vietnam 1972.

La solidarité internationale en acte



Manifestation pour la paix au Vietnam, place de la Nation à Paris, 14 juillet 1950 © DR | coll. IHS CGT Métaux

Mémoires vives, la revue de l'Institut CGT d'histoire sociale d'Ile-de-France avait fait paraître dans son numéro 47 du premier trimestre 2019 un passionnant article de Francis Lasnier sur l'engagement internationaliste des militants CGT du Livre en faveur du Vietnam. Celui-ci s'est traduit en 1985 par l'installation d'une machine offset à l'Agence Vietnamiennne pour l'Information (AVI) et de nombreux matériels, ainsi que la formation d'imprimeurs vietnamiens, le tout financé par la solidarité et le bénévolat militant. Une seconde opération a été menée entre 1992 et 1993, avec l'achat, la révision, le

transport et la révision d'une rotative financée cette fois par l'AVI. Ces deux exemples concrets de solidarité internationale, qui ont permis de nouer des relations étroites et fraternelles entre le Livre CGT et le Vietnam, évoquent un autre exemple, celui de la campagne menée en 1972-1973 par la Fédération des travailleurs de la métallurgie, que nous vous proposons de découvrir.

Équiper un centre de formation professionnelle

Dans un contexte marqué par les élections présidentielles aux États-Unis, la parution des *Pentagon Papers* et le désengagement



militaire amorcé par les troupes américaines, la commission exécutive confédérale de la CGT appelle le 2 février 1972 « à la mobilisation de toutes [les] forces pour développer un vaste mouvement de soutien aux peuples d'Indochine, matériel et politique. » Le 38^e congrès confédéral, en avril 1972, ratifie l'appel et s'engage à réunir deux millions de nouveaux francs, objectif confirmé par le Bureau confédéral du 22 juin.

Aussitôt, le bureau de la Fédération des travailleurs de la métallurgie du 25 avril 1972 décide la prise en charge, avec le concours de syndicats, de la formation professionnelle en France de militants vietnamiens. Suite à l'intervention d'Alphonse Véronèse, le comité exécutif fédéral du 29 mai 1972 décide d'engager la fédération dans une campagne destinée à équiper en machines-outils un centre de formation professionnelle. Ce choix découle des besoins exprimés par le peuple vietnamien, mais aussi de l'expérience accumulée depuis 1937 par la Fédération et l'Union des syndicats des travailleurs de la région parisienne au travers de l'école de formation professionnelle pour les privés d'emplois de l'impasse de la Baleine dans le onzième arrondissement à Paris (voir à ce sujet *Les Cahiers d'histoire de la métallurgie* n° 52 de mars 2016), devenue le centre Bernard-Jugault entre 1945 et 1951, puis le centre de rééducation professionnelle pour travailleurs handicapés Suzanne-Masson à partir de 1951.

Un tel objectif nécessite de collecter plusieurs centaines de milliers de francs. La campagne est officiellement lancée dans *Le Guide du Métallurgiste* de juin 1972. L'idée est que chaque USTM, chaque syndicat se fixe des objectifs, selon le slogan « à chaque département... sa machine-outil. Soyons tous solidaires du Vietnam ». Aus-

si, il est proposé que les départements de plus de 100 000 salariés de la métallurgie s'engagent dans le financement d'un tour à métaux, ce qui représente 40 centimes par travailleur. Pour les départements de plus de 50 000 salariés, il est proposé de parrainer une fraiseuse, soit 70 centimes par travailleur.

Cette campagne est relayée par le bureau de l'Union internationale des syndicats des travailleurs de la métallurgie (UIS Métaux), émanation professionnelle de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM), dans un appel élaboré à Paris le 19 mai 1972. Il « appelle tous les syndicats des travailleurs de la métallurgie de tous les pays à prendre partout des initiatives concrètes » et « en vue de faciliter l'engagement des organisations ne pouvant pas le faire directement, le bureau les invite à effectuer des collectes de fonds pour contribuer à la construction et à l'équipement d'un centre de formation professionnelle de la métallurgie et de la mécanique en République démocratique du Vietnam. »

La Vie ouvrière, dans son édition métaux, reproduit dans son édition du 20 septembre 1972 la lettre de remerciements envoyée le 3 juillet par le syndicat national des travailleurs des constructions mécaniques et de la métallurgie du Vietnam à la Fédération de la métallurgie, dans laquelle il lui fait part qu'il est en train « d'élaborer un projet pour la construction de l'école précitée. »

Gagner la solidarité

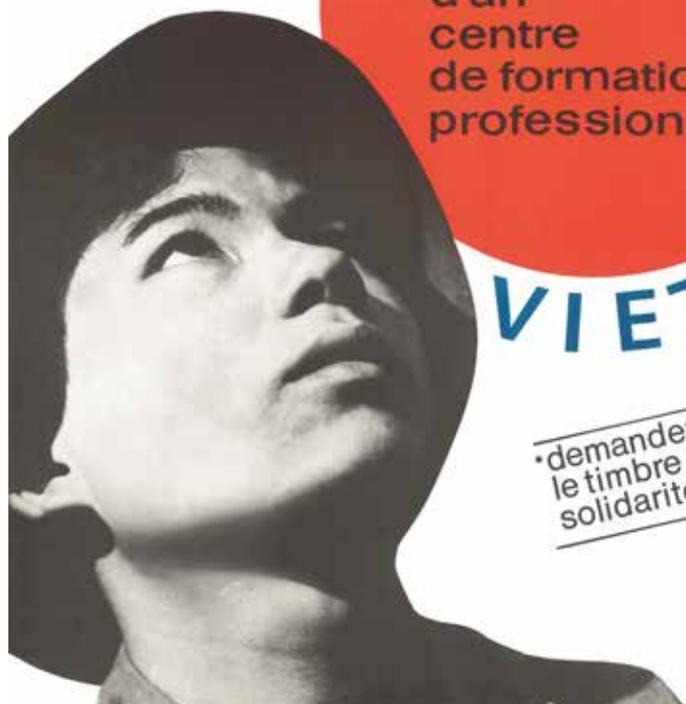
Le 24 juillet 1972, le secrétariat fédéral examine un premier bilan de la campagne dressé par Alphonse Véronèse. Au total, un peu plus de 14 000 francs ont été récoltés et transmis à la Fédération, dont plus de



FEDERATION DES TRAVAILLEURS
DE LA METALLURGIE **Cgt**

SOLIDARITE
participez
à l'équipement
d'un
centre
de formation
professionnelle
VIETNAM

demandez
le timbre
solidarité vietnam



Affiche fédérale, 1972 © DR | coll. IHS CGT Métaux

10 000 dès le mois de juin parmi les enseignants et élèves du centre Suzanne-Masson. Seuls quelques syndicats, comme les métaux de Montbard, Berthiez à Givors, la Société de constructions aéronavales (SCAN) à La Rochelle ou encore les métaux

de La Courneuve ont pris en compte la campagne. Parmi les explications avancées à ce résultat insatisfaisant, il est rappelé que la décision a été prise fin mai, que le matériel d'explication et de propagande n'est parvenu dans les syndicats qu'après le 15 juin, ce mois étant marqué par deux journées nationales de mobilisation, la proximité des congés payés et la fermeture de nombreuses entreprises.

Durant l'été, plusieurs syndicats organisent des collectes, comme en témoigne *La Vie ouvrière* dans son édition métaux du 30 août. On y apprend que des collectes ont eu lieu à « La Courneuve, Montreuil, Blanc-Mesnil, Valenciennes, Montbard et La Palisse, La Rochelle et Cholet », une mention spéciale étant attribuée à « ceux de l'Alsthom Saint-Ouen qui ont recueilli 1 050 francs en une seule soirée et à ceux de la CFEM de Rouen qui ont, à la mi-août, organisé prises de parole et collectes pour le Vietnam. » À la mi-août 1972, la Fédération a effectué un premier transfert de 20 000 francs. Mais le résultat reste modeste, puisque le premier *Courrier fédéral* du mois de septembre mentionne que seuls 25 000 francs sont parvenus à la Fédération, fruit du versement d'une trentaine de syndicats et d'USTM.

La campagne ne débute véritablement qu'en septembre. Des objectifs chiffrés sont définis. Ainsi l'USTM des Yvelines se fixe l'objectif de collecter 25 000 francs,



l'USTM des Hauts-de-Seine 45 000, l'USTM de Seine-Maritime 35 000, le syndicat Alstom Gennevilliers 4 000. Il apparaît que tous les fonds collectés n'ont pas encore été centralisés à la Fédération, à l'image de Matra à Vélizy où le syndicat a organisé une exposition-vente d'objets vietnamiens qui a rapporté 3 000 francs ou du syndicat de l'AOIP à Paris qui a récupéré 1 300 francs en une matinée.

Fin septembre, le cap des 30 000 francs est franchi, grâce notamment aux 9 000 francs collectés depuis le mois de juin dans trente-cinq usines de la métallurgie de Seine-Saint-Denis et aux 4 500 francs recueillis à Creusot-Loire Ondaine, une entreprise de 5 000 salariés. Cette campagne se traduit par de nombreuses initiatives, tant au niveau du pays avec l'organisation d'une journée nationale de solidarité par la Fédération de la métallurgie le 10 novembre 1972 qu'au plan local, avec par exemple l'initiative relatée dans *La Vie ouvrière*, édition métaux du 18 octobre 1972 de la commission des jeunes de la SNIAS Saint-Nazaire qui ont fait un important travail d'information, via une exposition sur les crimes commis au Vietnam, des prises de parole à l'embauche, ce qui a permis de récolter 570 francs. Le centre de rééducation professionnelle Suzanne-Masson ne s'arrête pas à son premier versement. Ainsi, *La Vie ouvrière*, édition métaux du 22 novembre 1972, nous apprend qu'un nouvel objectif de 10 000 francs a été fixé, et presque atteint. Les personnels ont versé une journée de salaires, les stagiaires ont participé à une liste de souscription, des tracts ont été édités, une exposition de quinze panneaux présentée, un débat organisé en présence de la résistante et journaliste Madeleine Riffaud, la projection de film, la vente de livres et de disques.

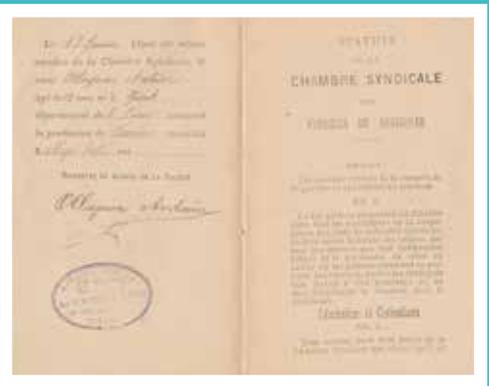
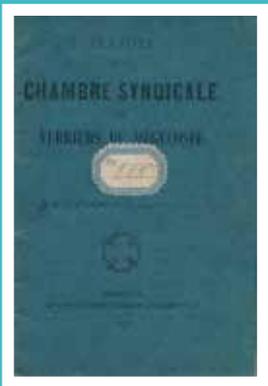
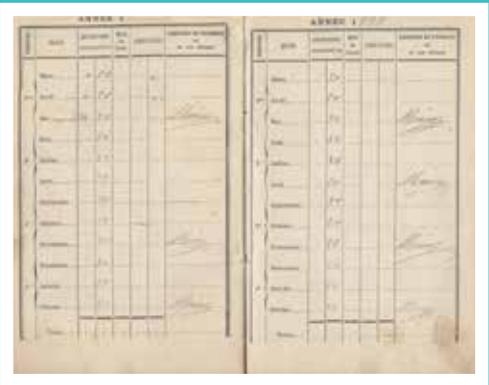
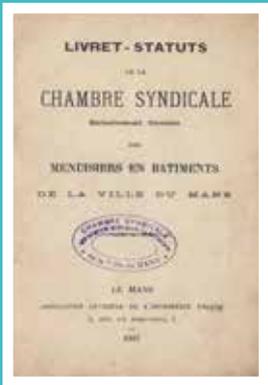
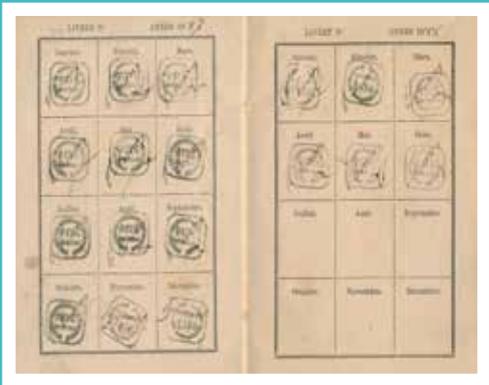
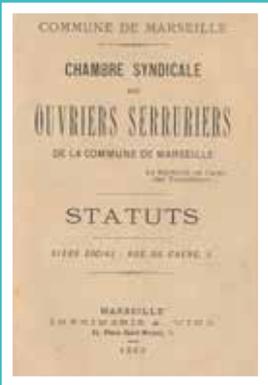
La campagne s'accélère, puisqu'à la fin du mois de janvier 1973, il est annoncé que 85 000 nouveaux francs ont été recueillis. Les 100 000 francs sont atteints en mars, et sont remis par une délégation de la CGT invitée au troisième congrès des syndicats vietnamiens à Hanoï.

Défendre la paix, sans relâche

L'année 1973 s'ouvre avec la signature, à Paris, d'accords de paix dont l'une des conséquences est l'évacuation par les États-Unis de ses soldats. Ces événements rendent la campagne de solidarité plus que jamais indispensable, puisqu'il s'agit désormais de reconstruire un pays ravagé par près de trente années de guerre quasi-ininterrompues. Si les sommes recueillies par les métallurgistes n'ont finalement pas été affectée à la construction et à l'équipement d'une école de formation professionnelle, elles ont permis de financer de nombreuses machines-outils qui furent installées en fonction des besoins.

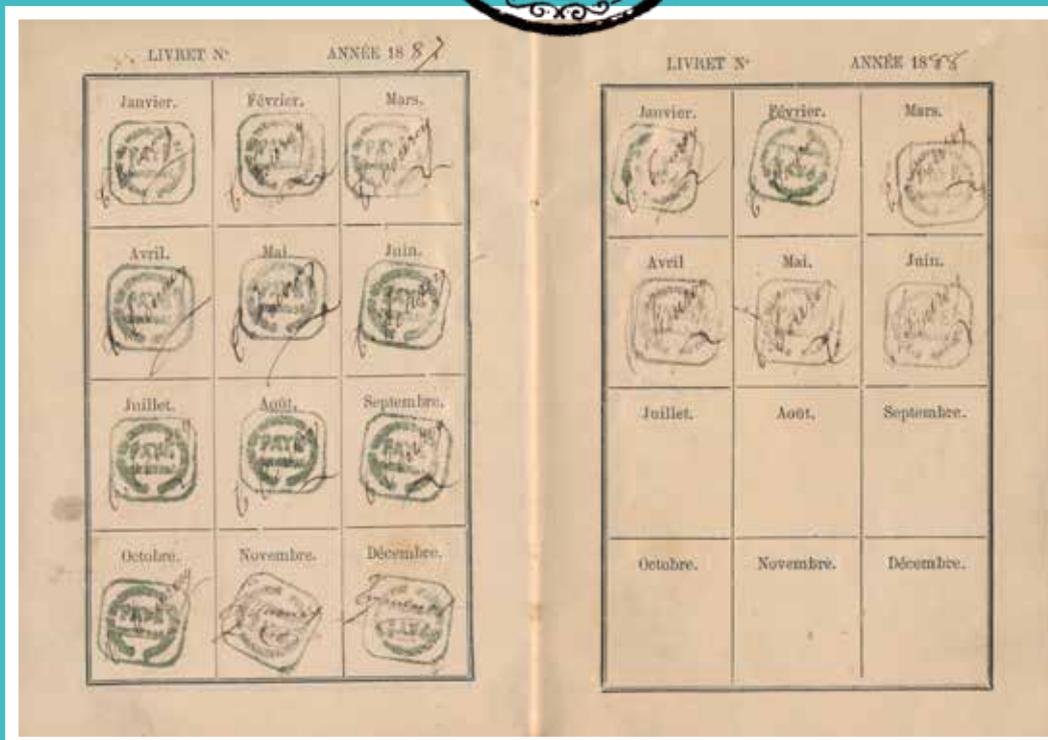
Cette campagne illustre l'engagement tenace de la CGT en faveur de la paix et de la solidarité internationale. Pour le Vietnam, comme pour l'Espagne républicaine, l'Algérie ou plus tard le Chili, les organisations de la CGT se sont largement mobilisées et ont fait de la lutte pour la paix un axe central de leur activité revendicative. Aujourd'hui encore, la paix est un combat et il faut, de ce point de vue, ne rien lâcher. En informant largement dans les entreprises, en soutenant l'action d'organisations comme L'Avenir social ou Le Mouvement de la Paix, en s'engageant dans la mise en œuvre d'actions concrètes, nous apportons un réconfort moral et matériel aux populations victimes, mais nous enrichissons également le notre activité d'une dimension internationale qui ne peut que nous renforcer ! ●

L'HISTOIRE AU FIL DES CARTES





1887

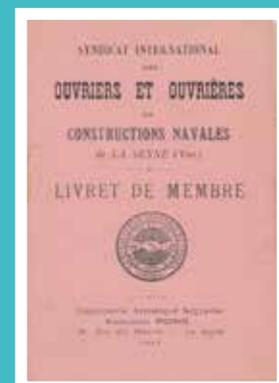
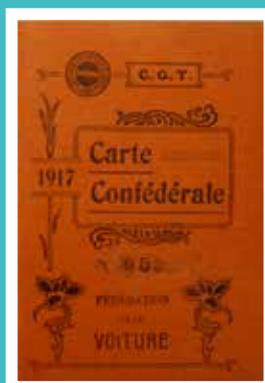
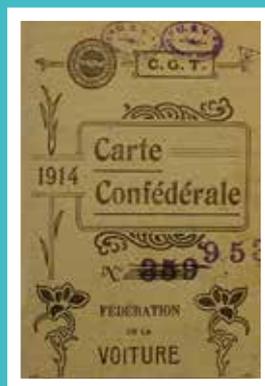


Depuis plus d'un siècle, la carte d'adhérent constitue l'un des marqueurs forts de l'identité syndicale, au même titre que le logo, la banderole, le drapeau ou encore les chants et les slogans. Ce petit carnet de carton est un symbole d'appartenance et le témoignage d'une fidélité. Il n'est ainsi pas rare de trouver des camarades qui conservent précieusement leurs cartes, années après années, décennies après décennies. Heureusement d'ailleurs, car les archives de notre Fédération ne conservent pas de collection de cartes d'adhérents, même vierges.

Les cartes présentées ici sont le résultat de la mise en commun des fonds d'archives d'Alfred Costes, Ambroise Croizat, Henri Gautier, Georges Kuhn et

Albert Labrousse, complétés par des donations du centre d'archives de la CFDT, de l'institut CGT d'histoire sociale des cheminots et par des achats ciblés sur des sites internet. Malgré nos efforts, cette collection reste pour l'heure incomplète. Ainsi, nous n'avons pas de cartes fédérales avant 1920, il subsiste d'importants manques pour les fédérations CGT et CGTU des métaux durant l'entre-deux-guerres (1921-1930 et 1933-1934 pour la première, 1922, 1927 et 1930 pour la seconde). La période de la Seconde Guerre mondiale est totalement absente, tandis qu'après, les quelques absences (1955, 1958-1959, 1969-1971) devraient pouvoir être aisément comblées. Nous faisons ici appel à nos lecteurs pour nous aider !

L'HISTOIRE AU FIL DES CARTES





1909

L'adoption de la carte confédérale

La carte et les timbres confédéraux n'apparaissent pas immédiatement à la création de la Confédération générale du travail (CGT) en 1895. Pour en connaître l'histoire, suivons les pas de Michel Pigenet¹. Initialement, chaque organisation syndicale dispose de son propre livret, à l'image de celui du syndicat des ouvriers serruriers de Marseille. La première proposition est formulée lors du congrès confédéral de 1904 par le syndicat des cuirs et peaux du Mans. Elle est reprise deux ans plus tard au congrès confédéral d'Amiens,

¹ Michel Pigenet, « Les finances, une approche des problèmes de structure et d'orientation de la CGT (1895-1914) », *Le Mouvement social*, juillet-septembre 1995, n° 172, pp. 63-86.



mais n'est finalement pas soumise au vote. Un rapport est finalement présenté au congrès confédéral de 1908 par Alphonse Merrheim, secrétaire de la Fédération des travailleurs de la métallurgie. Le congrès décide de convoquer une conférence extraordinaire sur cette question, organisée du 1^{er} au 3 juin 1909 à Paris. En dépit de l'opposition de plusieurs organisations, dont la Fédération des mécaniciens, la carte confédérale devient obligatoire, avec un espace permettant de coller chaque mois deux demi-timbres, l'un pour l'Union départementale, l'autre pour la Fédération. Les débuts sont difficiles, la carte comme les timbres confédéraux n'étant pas systématiquement proposés, mais le système mis en place se pérennise malgré tout.

L'HISTOIRE AU FIL DES CARTES



1923

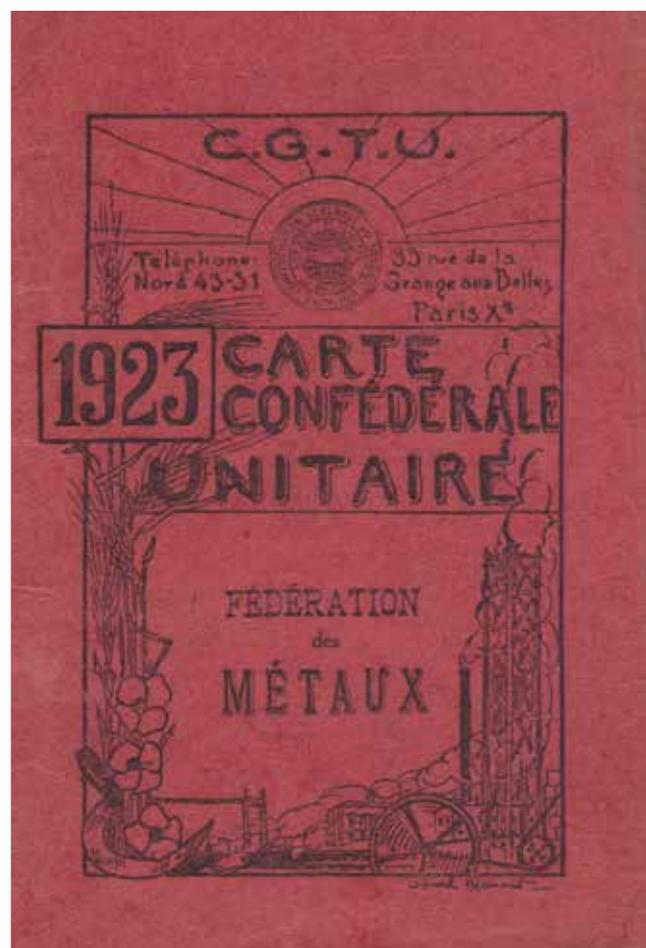


Les évolutions graphiques

L'objet « carte d'adhérent » a finalement peu évolué en plus d'un siècle. Invariablement, on retrouve les indications nominatives de l'adhérent, les cachets du trésorier et de l'organisation syndicale de rattachement, un espace pour apposer les timbres mensuels, le tout rassemblé dans un brochure cartonnée d'une dizaine de centimètres de haut. Selon les périodes, on peut également y retrouver une reproduction des statuts de l'organisation, un encart consacré aux adresses utiles et aux droits des salariés ou encore un rappel des devoirs du syndiqué.

Les couvertures des premières cartes confédérales adoptent une mise en page sobre, reproduisant le logo confédéral ainsi qu'un motif floral. Seuls changent le nom de la Fédération, l'année, ainsi que la couleur du carton employé.

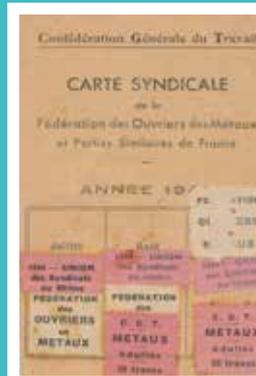
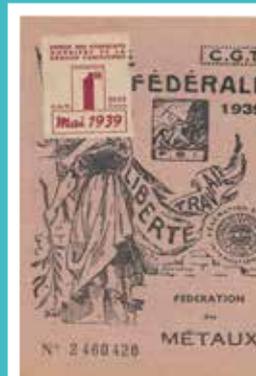
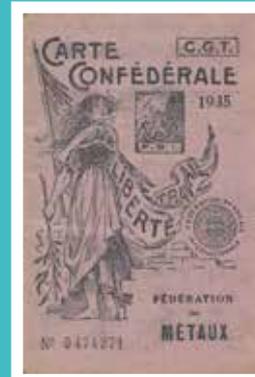
Aux lendemains de la Première Guerre mondiale, l'exclusion de la tendance révolutionnaire conduit à la cohabitation de deux fédérations de la métallurgie, l'une CGT et l'autre CGTU, entre 1921 et 1936. Les choix graphiques retenus témoignent des orientations stratégiques différentes adoptées par les deux organisations. Ainsi, la CGTU adopte définitivement



la couleur rouge pour sa carte, dont l'illustration est confiée à Sarah Menant¹. Sur la gauche, sont représentés les blés, les fleurs et une faucille, tandis que sur la droite s'élèvent des bâtiments industriels, des structures métalliques, une cheminée crachant sa fumée ainsi que des courroies et des poulies. L'alliance des paysans et des ouvriers, de la faucille et du marteau, est ainsi clairement figurée. L'abandon de cette présentation et le retour à une présentation plus sobre, sans illustration, intervient en 1927 ou 1928, peut-être en raison du départ de Sarah Menant, ralliée à l'opposition trotskiste. Un ultime changement intervient en 1933, avec une présentation dont la construction et le graphisme n'est pas sans rappeler l'art déco alors en vogue.

1 Voir sa biographie sur le site du Maitron : <https://maitron.fr/spip.php?article121572>.

L'HISTOIRE AU FIL DES CARTES



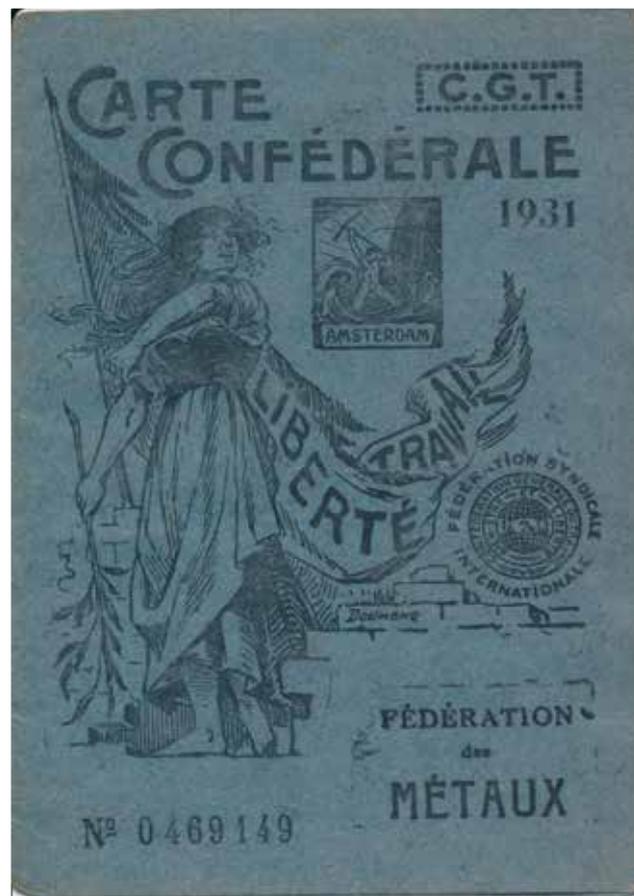
1936



De son côté, la CGT adopte une illustration de Félix Doumenq¹, célèbre pour son affiche en faveur des 8 heures de travail par jour. Une femme du peuple, chevelure libérée et pieds-nus, qui n'est pas sans évoquer La Liberté guidant le peuple d'Eugène Delacroix (1831), adopte posture résolument volontaire et tient dans sa main droite ce qui semble être un rameau d'olivier, symbole de paix. Derrière elle, un drapeau sur lequel est inscrit « liberté, travail » est planté sur un mur de briques en ruine. La filiation républicaine est nette, la valeur émancipatrice du travail et de l'action collective affirmée. Enfin, on remarque un rectangle, dans lequel un ouvrier, les pieds dans une mer passablement déchaînée, attaque une haute falaise à la pioche, tandis qu'au loin le soleil laisse apparaître ses rayons. L'inscription « Amsterdam », puis « FSI » désigne ici l'affiliation internationale de la CGT à la Fédération Syndicale Internationale (FSI), dont le siège est à Amsterdam (royaume des Pays-Bas).

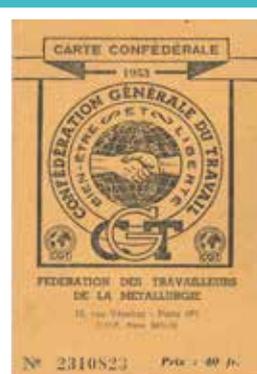
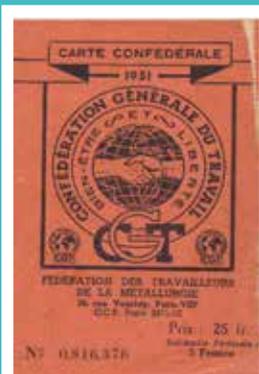
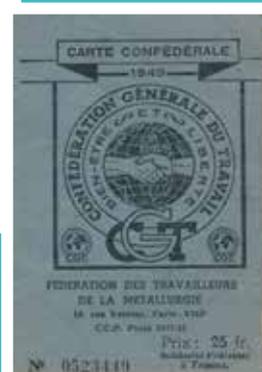
Cette présentation est conservée

¹ Voir sa biographie sur le site du Maitron : <https://maitron.fr/spip.php?article110603>.



après le congrès de réunification à Toulouse, en mars 1936, et cela jusqu'en 1946. La nouvelle maquette adoptée cette année-là reproduit en grand format le logo confédéral, une poignée de main devant un globe terrestre, encadré des mots d'ordre « bien-être & liberté ». L'affiliation internationale apparaît à partir de 1948, avec la présence de part et d'autre de la mention « Fédération syndicale mondiale ». En 1967, la présentation est rafraîchie, en conservant les mêmes éléments. Un dernier tournant intervient au milieu des années 1980 avec l'adoption du carnet pluriannuel qui a connu trois versions jusqu'à nos jours. La poignée de main, symbole de fraternité et d'unité, disparaît avec la version du début des années 2000 qui met en avant le nouveau logo « La CGT », ainsi que l'affiliation à la Confédération européenne des syndicats (CES) en 1999. La dernière mouture, adoptée il y a une dizaine d'années et toujours en circulation, présente une couverture épurée.

L'HISTOIRE AU FIL DES CARTES





1947

Un outil pour la démocratie syndicale

La carte d'adhérent est avant tout le support d'interaction entre l'adhérent et le trésorier du syndicat ou de la section syndicale. Les timbres apposés chaque mois constituent ainsi la preuve délivrée en échange du versement des cotisations. Très souvent, le montant de la cotisation versée est également reporté sur le timbre, ce qui permet de vérifier le respect des règles statutaires applicables : une heure de salaire jusqu'en 1971, 1 % du salaire net depuis.

La carte d'adhérent permet donc de déterminer ceux qui sont à jour de leurs cotisations de ceux qui ne le sont pas, de distinguer les adhérents des non-adhérents. Cette fonction est particulièrement utile lors de la tenue d'assemblée générale de syndiqués ou de congrès. La présentation de sa carte



d'adhérent à jour permet ainsi d'y participer et de prendre part aux votes.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les premières cartes d'adhérent, celles diffusées avant les années 1910, reproduisent les statuts du syndicat, comme cela est le cas avec cette carte ayant appartenu à Julien Simon, du syndicat des ouvriers serruriers de Marseille. Cette dernière reproduit également l'accord de tarifs – les salaires devant être pratiqués dans la profession – établi après la grève de juillet-août 1883, ainsi que la liste des patrons signataires. Gare au syndiqué qui accepterait un salaire inférieur à l'accord collectif ! Il risquerait une amende voire l'exclusion pure et simple.

L'HISTOIRE AU FIL DES CARTES





1967

Se compter

Déterminer le nombre de syndiqués n'a jamais été une tâche aisée. Qu'est-ce qu'un adhérent ? Celui ou celle qui a réglé les douze timbres d'une année ? Mais que fait-on de celles et ceux qui sont entrés ou sortis en cours d'année ? Un exemple, tiré de ce numéro des *Cahiers d'histoire de la métallurgie*, montre ainsi qu'en 1954 la moyenne annuelle des timbres par carte s'élève à 5,77 seulement pour la Seine et 4,77 pour le Nord.

Le syndicalisme a longtemps eu l'habitude de comptabiliser le nombre de cartes et de timbres payés. Toutefois, ces chiffres manquent de lisibilité, dans un contexte où le nombre d'adhérents est un enjeu, notamment à l'égard du pouvoir politique, du patronat et des autres organisations syndicales. C'est pourquoi il est procédé à un calcul divisant le nombre total de timbres payés par 9 ou par 10, ce qui donne une estimation du nombre d'adhérents pour l'année passée.

Depuis la seconde moitié des années 1980, le développement du prélèvement automatique des cotisations a amélioré la régularité des versements de cotisations, en affaiblissant parfois le lien avec l'organisation syndicale. Le contact régulier avec le militant chargé auparavant de collecter chaque



mois les cotisations a pu se distendre, se limitant à la communication des coordonnées bancaires. La création, au même moment, du Fonds national interprofessionnel (FNI), financé par le premier timbre payé dans l'année par le syndiqué, devient un point de repères de la vie syndicale. Désormais, on ne se préoccupe plus du nombre de cartes réglées, mais du nombre de timbres FNI payés, avec pour objectif d'atteindre chaque année au moins 100 % du chiffre obtenu l'année précédente.

Cette première approche témoigne de l'intérêt historique que présente cet objet symbolique de l'activité syndicale. Elle mériterait bien évidemment des investigations complémentaires, des comparaisons avec d'autres structures, de la CGT comme des autres confédérations syndicales. En attendant un prochain article, qui devrait se concentrer sur l'histoire des timbres syndicaux, n'hésitez pas à nous aider à compléter notre collection !

L'HISTOIRE AU FIL DES CARTES





Une saine compétition



Le contrat d'émulation signé le 22 avril 1954 à Raismes (Nord) © DR | coll. IHS CGT Métaux.

Aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, la Fédération CGT des travailleurs de la métallurgie atteint un sommet, en tutoyant le million d'adhérents au cours de l'année 1947. Toutefois, de ces 960 000 membres, il n'en reste au début des années cinquante qu'un tiers seulement. De multiples facteurs peuvent expliquer cette défection, comme le départ d'adhérents et la non-reprise des cartes syndicales avec la scission de Force ouvrière à la fin de l'année 1947 ou encore la virulente répression patronale et policière qui refroidit les plus indécis. La stratégie syndicale elle-même a pu s'éloigner des préoccupations des salariés, en s'orientant prioritairement vers la défense de l'Union

soviétique et la lutte contre les guerres coloniales.

Un contrat d'émulation

Pour autant, le mouvement syndical ne reste pas spectateur de cette situation. Aux côtés des traditionnelles campagnes de syndicalisation, une initiative retient plus particulièrement l'attention. Le 22 avril 1954, à Raismes (Nord), les Unions des syndicats des travailleurs de la métallurgie (USTM) des départements du Nord et de la Seine signent un contrat, en présence de leurs secrétaires généraux respectifs, Gustave Ansart et André Lunet, ainsi que de Jean Marillier, secrétaire fédéral. Le document, reproduit ci-contre, énonce les condi-



La signature du contrat d'émulation, le 22 avril 1954 à Raismes (Nord).
Au stylo, André Lunet, secrétaire général de l'USTM de la Seine © DR | coll. IHS CGT Métaux.

tions d'un concours d'émulation, c'est-à-dire d'une course au recrutement de nouveaux syndiqués et à la perception des cotisations entre les deux structures syndicales.

Il est ainsi prévu que l'épreuve se déroule du 1^{er} avril au 28 novembre 1954, au second jour du XIX^e congrès fédéral qui doit se tenir à Paris. Quatre critères sont définis :

- 1° Le pourcentage de syndiqués rapporté au nombre de salariés occupés dans la métallurgie du département ;
- 2° Le nombre de cartes syndicales payées, rapporté à celles réglées à la même période pour l'année 1953 ;
- 3° Le nombre de cotisations syndicales payées, rapporté à celles réglées à

la même période pour l'année 1953 ;

4° La moyenne du nombre de timbres apposé sur les cartes syndicales.

Le classement s'effectue en additionnant les places obtenues pour chaque critère. Il est prévu que cette compétition fraternelle se déroule en trois étapes : un classement intermédiaire est ainsi fixé à la fin juin, puis à la fin septembre, avant le classement définitif prononcé à l'occasion du congrès fédéral. Le vainqueur de chacune de ces étapes pourra remporter avec lui le fanion de la victoire ! Les gains en jeu, bien que symboliques, intéressent directement l'activité syndicale : le premier prix est une machine à écrire portative, le second est un vélomoteur « Mobylette » de chez Motobécane.



L'USTM du Nord remporte le fanion de la victoire, au premier point d'étapes effectué en juin 1954 © DR | coll. IHS CGT Métaux

Une lutte fraternelle

Cette initiative ne reste pas isolée, puisque les syndicats et sections syndicales des deux USTM n'hésitent pas à se lancer des défis amicaux, à l'image de Fives-Lille contre Renault Billancourt ou de Bondy contre Armentières. Dans le même sens, l'Union des syndicats des travailleurs de la métallurgie du Rhône signe un contrat d'émulation similaire avec son homologue de Seine-et-Oise à Lyon le 17 juin 1954, en présence d'Alfred Costes, secrétaire fédéral.

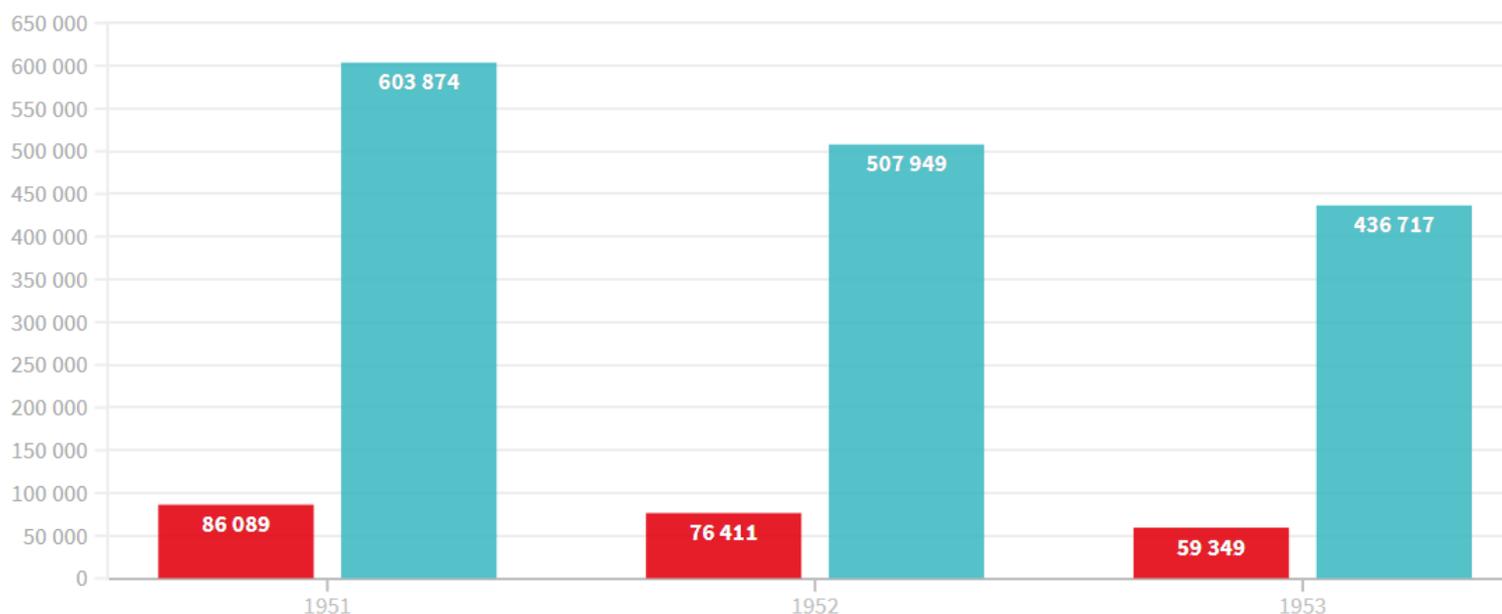
Le résultat de la première manche est annoncé le samedi 3 juillet au parc de loisirs et de culture de Baillet-en-France, propriété

des métallurgistes parisiens. Si le premier critère est remporté par les métallurgistes parisiens, les trois suivants le sont par leurs camarades septentrionaux. Jean Breteau peut donc proclamer la victoire de l'USTM du Nord, qui ramène avec elle le fanion tant convoité. De son côté, l'USTM de la Seine tire les enseignements de cette défaite. Certes, 5 900 adhésions nouvelles ont été réalisées, avec quelques bons élèves comme Renault Billancourt (625) et Saint-Denis (438). Mais en dépit d'une grève générale de 24 heures particulièrement bien suivie dans la région parisienne le 28 avril 1954, les retombées en termes d'adhésions nouvelles ont été faibles. Le recrutement n'est toujours pas une précoc-



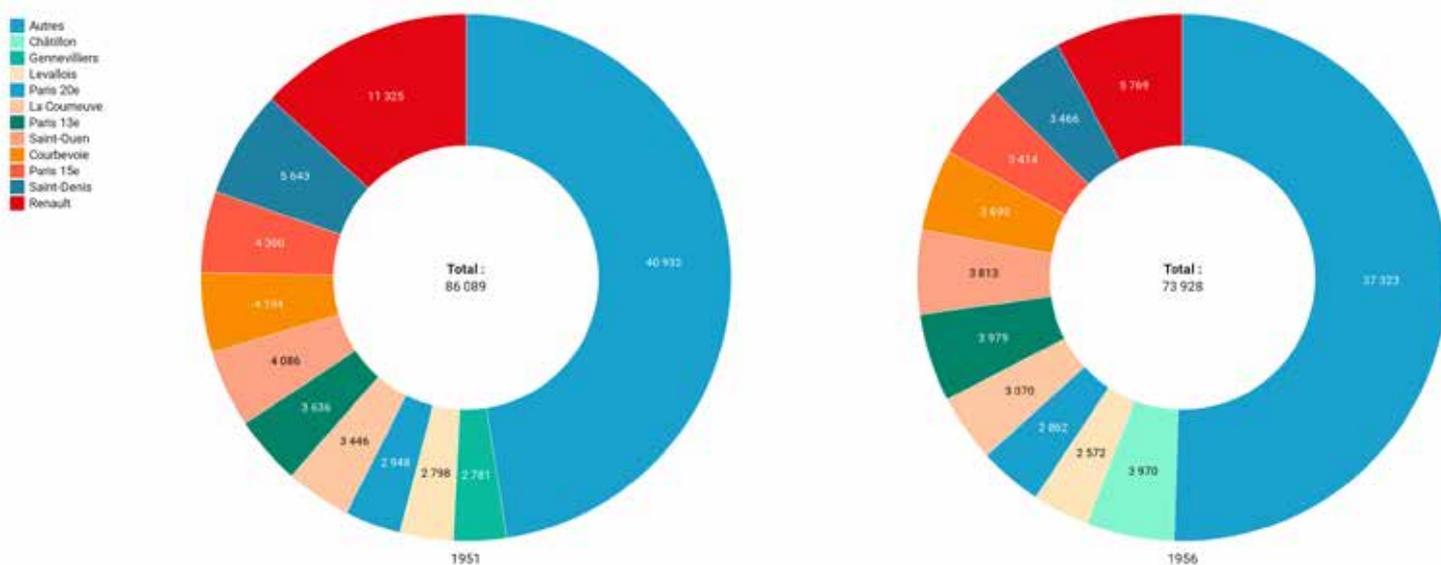
Évolution de la syndicalisation dans la métro

■ Cartes ■ Timbres



Source : Archives FTM CGT

Les dix principaux syndicats, par cartes ▼

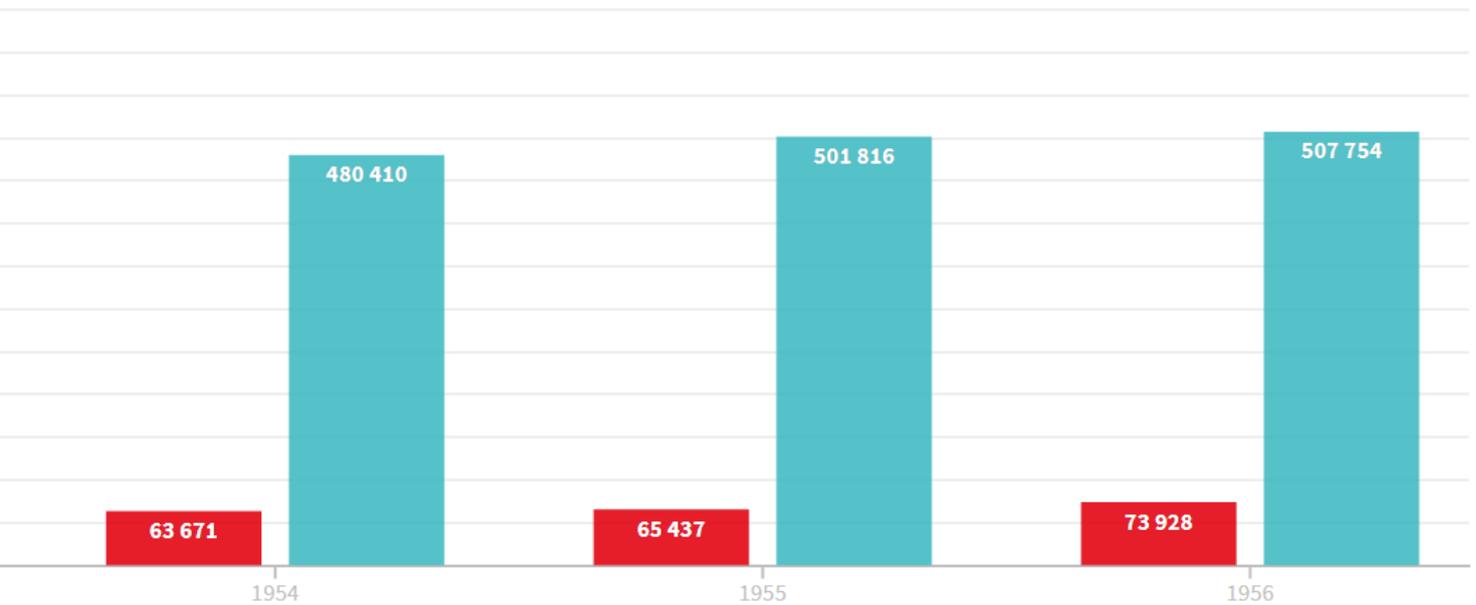


Source : Archives FTM CGT - Créé avec Datawrapper



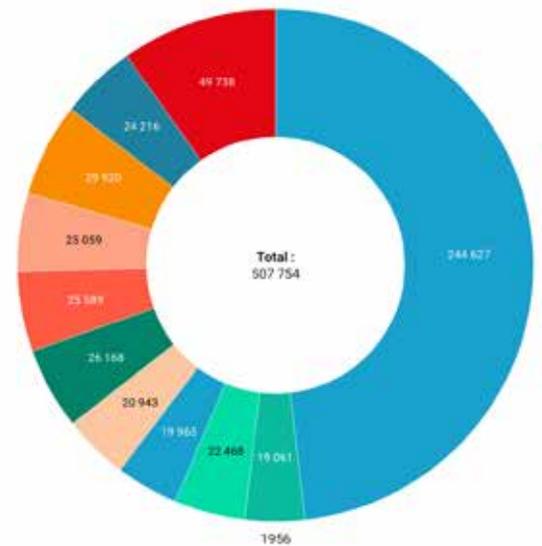
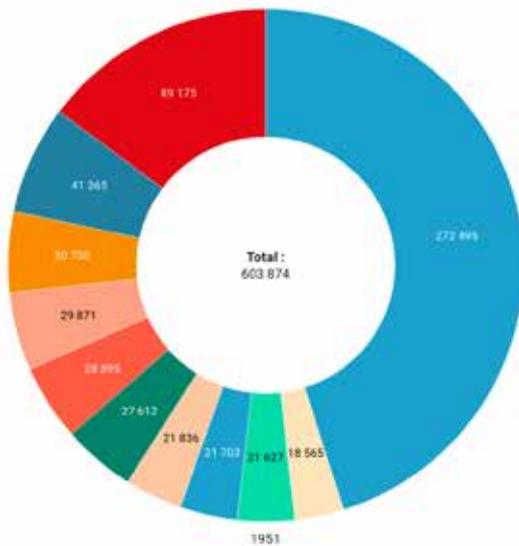
Métallurgie de la Seine (1951-1956)

Total des cartes et timbres réglés ▼



Les dix principaux syndicats, par timbres ▼

- Autres
- Bois-Colombes
- Levallois
- Paris 20e
- Boulogne-sur-Seine
- La Courneuve
- Paris 13e
- Paris 15e
- Saint-Ouen
- Courbevoie
- Saint-Denis
- Renault



Source: Archives FTM DDT - Créé avec Datawrapper



Présentation des résultats par Alfred Costes, lors du XIX^e congrès fédéral © L'Union des métallurgistes, décembre 1954 | coll. IHS CGT Métaux.

cupation permanente. Pire, trop d'inégalités subsistent au niveau de l'engagement des syndicats et sections syndicales, tandis que les syndiqués ne sont pas assez associés à cette compétition.

Cette réflexion semble porter ses fruits, puisque l'USTM de la Seine gagne la seconde manche, à la fin du mois de septembre. Elle remporte même les quatre critères, avec des syndiqués représentant 20,29 % du salariat de la métallurgie (contre 18,58 % pour son homologue du Nord), une progression supérieure du nombre de cartes et de timbres payés par rapport à 1953 et enfin une moyenne de 5,77 timbres réglés par carte (contre 4,77 pour l'USTM du Nord).

Les quelques semaines restantes avant l'ouverture du congrès fédéral sont décisives. Le suspense est grand lorsqu'Alfred Costes annonce officiellement les résultats à la tribune. La trésorerie fédérale a en effet attendu la dernière minute pour ne pas pénaliser l'USTM du Nord, dont les envois se font par voie postale. L'USTM de la Seine

est passée de 58 384 cartes et 391 753 timbres en 1953 à 63 006 cartes et 439 917 timbres au 28 novembre 1954, tandis que l'USTM du Nord a remonté 19 948 cartes et 117 240 timbres, contre 20 241 cartes et 98 622 timbres en 1953. La progression du nombre de timbres pour les métallurgistes du Nord est importante, mais malheureusement insuffisante pour emporter la victoire !

La postérité

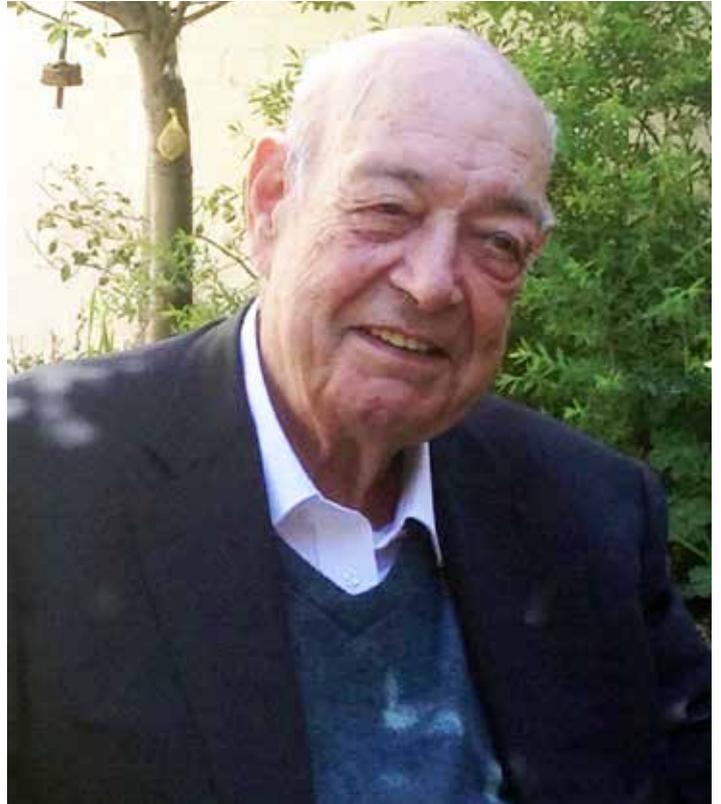
Beaux joueurs, les militantes et militants du Nord de la France acceptent de renouveler le contrat d'émulation pour l'année 1955, en l'étendant cette fois-ci à l'USTM de la Loire. Le bilan de ces compétitions fraternelles apparaît positif, si l'on en croit les chiffres de la syndicalisation pour le département de la Seine. Ainsi, le recul du nombre de cartes et de cotisations syndicales payées est provisoirement enrayé à partir de 1954, comme le démontre le graphique ci-contre. Malgré tout, au niveau national, le recul de la syndicalisation n'est véritablement stoppé qu'en 1960. Le point bas, atteint l'année précédente avec 236 000 adhérents, est enfin dépassé et la Fédération peut annoncer 32 000 adhérents supplémentaires, soit un total de 268 000.

Quoiqu'il en soit, cet exemple de concours d'émulation mérite que l'on s'y penche aujourd'hui. Les difficultés que nos organisations rencontrent dans l'organisation de campagnes de syndicalisation et dans la perception des cotisations syndicales sont similaires à celles connues il y a de cela plus d'un demi-siècle. Alors pourquoi ne pas réveiller l'esprit de compétition fraternelle de nos militantes et militants, pour le plus grand bénéfice de nos organisations ? ●



Maurice Cling

Survivant des camps de concentration, Maurice Cling est décédé le 23 novembre 2020. Né en 1929 à Paris dans une famille juive d'origine roumaine, il est arrêté, ainsi que ses parents et son frère aîné en mai 1944. Détenu à Drancy, il est déporté quinze jours plus tard à Auschwitz, puis à Dachau, d'où il est libéré par l'armée américaine en avril 1945. Actif durant des décennies à l'Amicale d'Auschwitz, puis à la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDIRP) dont il deviendra président-délégué, il est resté jusqu'à très récemment membre du conseil d'administration de la Fondation pour la mémoire de la Déportation. À l'invitation de l'IHS CGT Métaux, il était venu témoigner, aux côtés de Paulette Sarcey, de son parcours, à l'occasion de l'édition 2015 du débat précédant le Repas des anciens. Vous pouvez retrouver son intervention sur le site de la Fédération à l'adresse suivante : <https://ftm-cgt.fr/deces-maurice-cling/> ●



Denis Jupille

Né en 1947 à Chaumont (Haute-Marne), il a été militant CGT au sein du groupe Thalès. Membre du conseil national et du bureau de l'Union fédérale des retraités de la métallurgie de 2006 à 2019, il a également représenté la CGT au comité départemental des retraités et des personnes âgées (Coderpa) de Haute-Marne. À ce titre, il siégeait à la conférence de territoire instituée auprès de l'Agence régionale de santé (ARS) de Champagne-Ardenne.

À plusieurs reprises, il avait assisté aux conférences organisées par l'IHS CGT Métallurgie.

Il est décédé à Rennepont, en Haute-Marne, le 22 avril 2020 à l'âge de 73 ans. ●

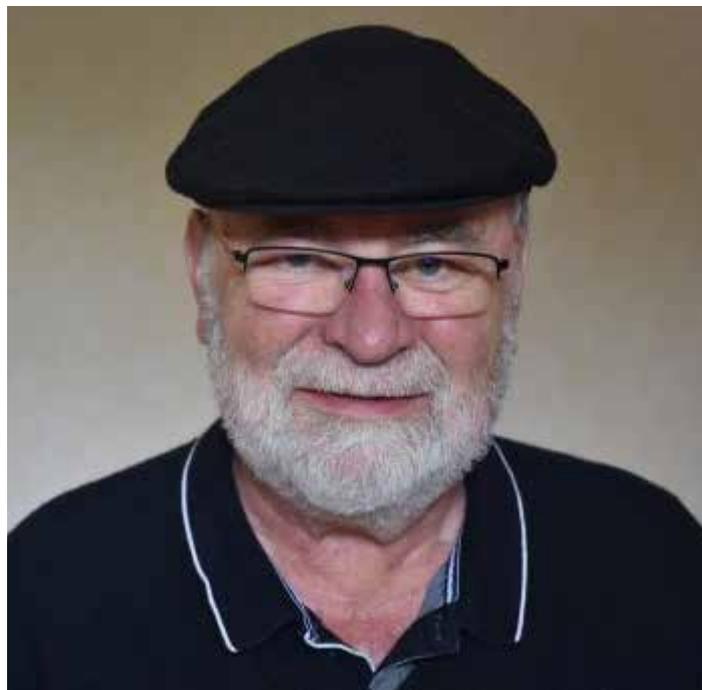




Serge Mazières

Secrétaire général de l'Union départementale CGT du Cantal de 1972 à 2003, ce métallurgiste de formation était à l'origine de la création de l'Institut d'histoire sociale dans ce même département en 2005. Il en était depuis l'un des piliers. Le 26 avril 2019, une cérémonie était organisée à Vic-sur-Cère, dans le parc de la maison de convalescence de la Sécurité sociale, inaugurée en 1947 par Ambroise Croizat, pour laquelle l'IHS CGT Métallurgie avait été sollicitée. Une plaque avait été apposée, un débat organisé après la projection du film *La Sociale* de Gilles Perret, en présence de Pierre Caillaud-Croizat. Il est brutalement décédé le 28 septembre 2020, à l'âge de 70 ans.

Vous pouvez retrouver son parcours sur le site du Maitron à l'adresse suivante : <https://maitron.fr/spip.php?article232808>. ●



© F. Bianchi – Maitron.fr

Auguste Parent

Technicien chez Massey-Ferguson à Marquette (Nord), il est décédé le 20 novembre 2020 à Comines (Nord) à l'âge de 89 ans. Secrétaire du syndicat durant les grèves de mai-juin 1968, il a été élu au comité exécutif de la FTM-CGT de 1963 à 1971. Après la fermeture de l'usine en 1984, il a fait partie de ceux qui ont engagé le travail de mémoire sur l'histoire de l'entreprise et du machinisme agricole. Une revue, *La Saga des Massey-Ferguson*, est lancée en 2002, dont il l'est l'une des chevilles ouvrières, avant la création d'une association de Mémoire Ouvrière du Machinisme Agricole.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de son parcours sur le site de la Fédération à l'adresse suivante : <https://ftm-cgt.fr/deces-auguste-parent/>. ●





Le Bloc-notes

Ecrivain bordelais, issu d'une famille bourgeoise, François Mauriac, peu lu aujourd'hui, reste ce catholique fervent qu'il n'a cessé de se revendiquer tout au long d'une carrière littéraire de plus de soixante ans. Mort en 1970, quelques jours avant la disparition de son idole Charles de Gaulle, il n'en demeure pas moins, l'un des polémistes les plus lucides de l'après-guerre, doté d'une écriture où le style, superbe, n'hésite pas au coup de griffe ou à la condamnation.

Prix Nobel de littérature, académicien sans concession pour ces collègues immortels, il démissionne du jour au lendemain du conseil de la Légion d'honneur, considérant inadmissible de ne donner qu'une simple remontrance à un sous-officier qui avait tué un civil en Indochine.

Ce sont ses blocs-notes qui paraissent aujourd'hui en deux tomes qui vont de 1952 à 1970. On y retrouve au fil des actualités celui qui écrivait à la Libération : « seule la classe ouvrière est restée dans sa masse fidèle à la patrie profanée ».

Citons quelques pages de ce recueil qui ont parfois des parfums d'actualité :

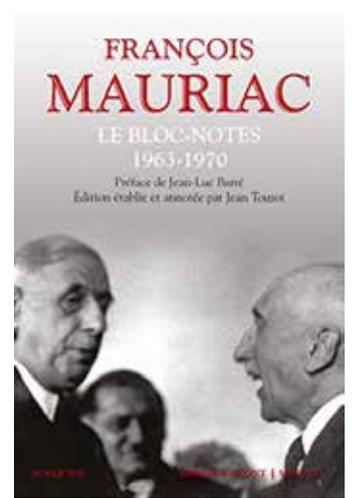
10 février 1962 (après les morts du métro Charonne) : « ... Nous n'avions qu'une peur, c'était que la nation demeurât l'engourdie qu'elle paraissait être ; il ne nous restait qu'une espérance : la voir sortir enfin de son assoupissement (...) Ce vieux peuple dont l'éducation politique est achevée depuis deux siècles a derrière lui une trop longue histoire pour que ce ne soit pas une faute grave de lui raconter des histoires et de prétendre lui faire avaler des bourdes (...) Tous les attentats s'accomplissent d'un seul côté. Le monde entier le voit. D'où notre angoisse devant la prostration de la gauche. Si elle ne se réveillait pas sous de

tels coups, qui la réveillerait jamais ? (...) Fidélité à ce peuple dont le flot sombre recommence à rouler, comme en d'autres journées de l'histoire, entre la République et la Nation. »

9 novembre 1961 : « Mais la nation n'a plus d'autre recours que la classe ouvrière. Ce n'est pas à nous de la lui rappeler ? Il est vrai que je ne le fais pas sans baisser la tête. Il reste que les syndicats sont en France le suprême espoir de la démocratie. Sur les décombres des vieux partis, ils demeurent seuls. De Gaulle était l'avant-dernière carte et eux la dernière. Oui : la dernière chance de la liberté.

Ce nom seul : syndicat, qui faisait trembler nos parents, désigne aujourd'hui un rempart, non pour les privilèges de quelques-uns, mais pour la liberté de tous. Par une ironie de l'histoire, la grève générale, terreur des bourgeois de ma jeunesse, annonciatrice du Grand Soir, est devenue notre espérance unique. »

Mais on y trouve aussi sa participation à la manifestation de soutien à de Gaulle le 30 mai 1968, entre la Concorde et l'Etoile, « dans cet immense concours de peuple – oui de peuple, de Français de tous âges, de toutes classes et de toutes conditions – qu'il y est eu une ou deux fausses notes, il est vrai ; j'ai entendu sans bien le comprendre le temps d'une minute, un petit groupe pousser le cri atroce : « Cohn-Bendit à Dachau. » Ceux qui m'en font un crime croient-ils que je me sois senti solidaire si peu que ce soit des inconscients ? »





Réaction à l'interpellation de son petit-fils par alliance, un certain Jean-Luc Godard : « J'ai appris que vous étiez le 30 mai aux Champs-Élysées. Vous n'avez pas honte ? A votre âge et si près de la mort. »

Ne boudons notre plaisir de retracer deux décennies de notre histoire par le regard d'un grand écrivain. ●

François Mauriac, *Le Bloc-notes 1963-1970* Éd. M. Laffont 28,80 €

Sortir de la guerre

L'historien Jean-Yves Le Naour est l'auteur de nombreux ouvrages. Sa série sur la Première Guerre mondiale en cinq volumes de 1914 à 1918 mérite le détour pour l'éclairage qu'il porte sur ces années de conflit mondial. Il se penche cette fois sur l'issue de la guerre et comment, comme le précise son sous-titre, « sortir de la guerre ». Les éléments qu'il met en lumière nous permettent d'appréhender notamment le traité de Versailles considéré, bien à tort, comme l'unique ferment de la Seconde Guerre mondiale.

Il apparaît que la vision anglo-saxonne a occulté et écarté bien des possibilités qui auraient pu garantir une plus grande chance à la paix. Les britanniques, après avoir obtenu l'intégralité de la flotte germanique et assuré ainsi la perpétuation de leur maîtrise des mers, ont joué leur carte habituelle d'équilibre sur le continent européen. Ils refuseront de mettre à terre une

Allemagne seule capable de s'opposer à une éventuelle hégémonie française. Le président des États-Unis, W. Wilson et ses ambitions « humanistes » de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes vise pour sa part à l'élargissement du marché américain et s'ingénie à vouloir construire une Société

des Nations qu'il se montrera incapable de faire ratifier dans son propre pays. Tout cela en refusant d'inscrire dans le traité la notion d'égalité des races réclamée par le Japon, qui s'opposait à la ségrégation alors en vigueur de l'autre côté de l'Atlantique.

La France ravagée sur son territoire, ruinée, aura le plus grand mal à obtenir réparation face à une Allemagne qui économiquement, se relèvera bien plus vite. C'est bien la crise des années trente qui fera s'écrouler la renaissance allemande et fournira un terreau propice aux nationalistes.

Jean Yves Le Naour nous éclaire également sur la création de la nouvelle carte de l'Europe centrale et l'appétit opportuniste des élites politiques de ces nouveaux états. Reste la révolution qui s'est levée à l'Est, étouffée dans les pays occidentaux et qui sera l'enjeu de tout un siècle en devenir. Un ouvrage à ne pas négliger. ●



Jean-Yves Le Naour, *1919 - 1921 Sortir de la guerre*. Éd. Perrin 25 €